

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 17 août 2016

Présents : Tous les membres en exercice

Absents excusés : Monsieur Lecerf Dominique, Madame Coic Sophie, Monsieur Couvreur François qui donne pouvoir à Monsieur Guerlin Robert, Madame Jules Christelle qui donne pouvoir à Monsieur Gobert Christophe, Madame Carlier Corinne qui donne pouvoir à Monsieur Soubry Patrick

Monsieur le maire fait part qu'il n'y aura pas d'approbation du compte rendu de la dernière réunion, celui ci sera vu lors du prochain conseil.

Cette réunion a lieu dans l'urgence en raison des délais pour le RPC de VRON.

Afin de lancer les procédures et formalités nous devons transmettre à la Com de Com Authie Maye (pour le 05 septembre) après passage au contrôle de légalité de la Sous Préfecture.

Cession de Terrain :

Le Maire propose à l'assemblée de confirmer la position prise en conseil municipal du 15 septembre 2015 à savoir " Pour le RPC de VRON, la Com de Com sera propriétaire du terrain

Et d'autoriser monsieur le Maire à signer les actes et documents se rapportant à cette cession à l'euro symbolique de la parcelle de 6 500 m² cadastrée E 221

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et donne tous pouvoirs à monsieur le maire

Tracé de desserte du RPC

Concernant le tracé de voirie, monsieur le Maire propose un axe nord-sud comme projeté sur le projet des deux phases du lotissement qui permettra un accès plus facile pour les bus ainsi que les accès aux parkings.

L'option de création d'une voirie entre la rue Léon Lenne et le RPC obligerait tous les véhicules à sortir par la rue Montgreux.

Cette voirie d'intérêt communautaire devra être réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Com de Com Authie Maye ou maîtrise d'ouvrage associée et avec des financements communautaires et fonds de concours.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve le tracé Nord-Sud et d'autoriser à lancer avec la Com de Com les études préliminaires à ce projet.